

vous serez un digne successeur des messieurs distingués qui ont présidé dans le passé les délibérations de cette noble assemblée.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux sénateurs. Je ne compte pas précisément parmi les anciens de cette Chambre, bien que j'en fasse partie depuis un certain temps, et en leur souhaitant la bienvenue je leur demanderai d'oublier l'arène politique. Nous sommes tous redevables à un tel point au Canada que nous pouvons fort bien oublier les luttes politiques du passé et consacrer tous nos efforts aux progrès de notre pays. Le Sénat est une partie importante du Parlement et à ce titre de lourdes obligations pèsent sur lui. Si je ne m'abuse pas sur l'avenir, nous devons franchir des années difficiles avant que la situation redevienne normale dans l'univers, et les membres de cette Chambre, compte tenu de leur grande compétence et de leur vaste expérience, sont en mesure de donner de saines directives au Gouvernement et au peuple.

J'ai constaté, si l'on veut bien me permettre cette digression, qu'au moment de prêter serment chacun des nouveaux sénateurs a reçu un exemplaire de l'Écriture sainte. Cette coutume n'existait pas lors de ma nomination. Il se peut que les nouveaux sénateurs aient plus besoin de la Bible que leurs prédécesseurs!

De ce côté-ci du Sénat, je souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues. J'aimerais qu'ils ne fussent pas aussi nombreux; mais, même dans ce cas, j'ai bon espoir qu'en dépit de leur obstination et de leur fermeté, nous pourrions, de ce côté-ci, réussir à en convertir un certain nombre, sinon tous, à nos vues sur les projets de loi qui seront soumis à l'approbation du Sénat.

À la suite des félicitations que je vous adresse, monsieur le Président, à l'occasion de votre nomination, je veux ajouter ceci: je tiens à ce que vous vous considériez encore comme l'un d'entre nous. S'il nous arrivait d'en appeler de vos décisions; s'il nous arrivait même de vous faire une insulte, je vous prie de vous rappeler que nous vous aimons tout autant et qu'il existe toujours un esprit de bonne camaraderie dans cette enceinte.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi.

#### Deuxième séance

La séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi; Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

#### DISCOURS DU TRÔNE

À trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de requérir la présence de la Chambre

des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la première session de la vingtième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous vous réjouissez avec moi de ce que l'ouverture de la vingtième Législature du Canada coïncide avec la fin victorieuse de la guerre.

Il y a exactement six ans, le Parlement se réunissait en session spéciale en prévision d'une déclaration de guerre. Depuis, la guerre s'est poursuivie sans trêve, contre l'Allemagne d'abord, et aussi, plus tard, contre l'Italie et le Japon. Dès le début, le Canada a affecté ses ressources et l'effort suprême de sa population à la lutte pour la liberté et la victoire.

L'un après l'autre, les peuples agresseurs et leurs satellites ont subi la défaite totale aux mains des forces armées des Nations Unies. Chacun d'eux a été contraint de se rendre sans condition. Le 8 septembre 1943, l'Italie signait les termes de sa reddition; le 8 mai, cette année, c'était l'Allemagne et, à la veille de cette semaine, le Japon. Le mois d'août a vu les effets dévastateurs de la bombe atomique sur les villes japonaises et l'entrée de l'U.R.S.S. en guerre contre le Japon. Ainsi s'est terminé le conflit mondial, la guerre la plus terrible de l'histoire de l'humanité. La victoire n'est pas seulement complète, mais elle a été remportée sur des forces sinistres, solidement organisées, et conjuguées dans une tentative de conquête et de domination mondiales.

De concert avec vous, à l'ouverture du nouveau Parlement, j'adresse à la divine Providence mes humbles et reconnaissantes actions de grâces pour la délivrance que la population du Canada et celles d'autres pays doivent à sa miséricorde. Notre génération est témoin d'une manifestation frappante des opérations de la loi morale qui punit inexorablement les torts. Elle s'applique aux nations comme aux individus.

Dans ce conflit titanesque entre les forces du bien et les forces du mal, il nous a été donné d'assister au triomphe du Droit et de la Justice. Cette victoire nous apporte l'assurance du triomphe définitif du Bien, dans nos tentatives pour instaurer un nouvel ordre fondé sur la sécurité mondiale et la justice sociale.

La victoire sur la tyrannie nazie et fasciste, en Europe, et sur le militarisme japonais, en Asie, a coûté très cher. Devant la révélation de la puissance effarante des forces d'agression et de tyrannie, tous les peuples libres se sont peu à peu rendu compte de ce qu'ils doivent aux Nations alliées qui, les premières, se sont dressées devant les agresseurs. À leur héroïque résistance et à la puissance armée de toutes les Nations Unies, l'humanité doit non seulement sa liberté mais encore tout ce que les hommes libres estiment et chérissent au plus haut point.

Notre pensée se tourne spécialement, à l'heure qu'il est, vers les membres des forces canadiennes qui ont donné leur vie pour que la victoire soit nôtre, et non celle de l'ennemi. La nation tout entière s'incline pieusement devant leur sacrifice. De plus, nos cœurs partagent d'une manière spéciale les espoirs et les désirs de ceux qui attendent avec inquiétude le retour d'être chers, qui sont maintenant libres après une captivité de trois ans et demi dans des camps d'emprisonnement japonais. Le Canada sympathise profondément avec tous les affligés